



Le courrier !

LACAPPELLE CABANAC - octobre 2020

mairie.lacapelle-cabanac@wanadoo.fr

"DES PROJETS QUI PRENNENT FORME"

Le projet de rénovation énergétique de la mairie et de la salle des fêtes.

Une maîtresse d'œuvre a été choisie. Gaëlle Duchêne, architecte du patrimoine, installée à Castelnau-Montratier, a manifesté son intérêt pour ce dossier, son approche intelligente et documentée nous a séduit.

Le défi est de taille : atteindre des performances de consommation d'énergie ambitieuses en partant de bâtiments conçus il y a plus d'un siècle pour l'un et quelques décennies pour l'autre ; respecter leur aspect patrimonial et ne pas les dénaturer.

Ce chantier est particulièrement innovant par la prise en compte de ces deux critères.

La transition et l'autonomie énergétique

Notre commune s'est investie en organisant une réunion, animée par Quercy-Energie et en invitant les conseils municipaux des sept communes les plus proches.

La transition et l'autonomie, il faut les faire ensemble. Nous avons besoin d'un outil local adapté à nos consommations dont nous sommes décisionnaires et gestionnaires.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Ann-Mary Goudonnet a réalisé un gros travail de mise à jour. Nous avons vu dans la période passée l'importance de se préparer aux événements les plus improbables.

Ce plan est basé sur trois principes :

- L'identification des risques,
- L'identification de personnes correspondantes de terrain chargées de la communication et des secours, et la mise en place d'une structure de décision.
- Le recensement des personnes vulnérables, isolées ou fragiles. Nous ferons une communication spécifique à ce PCS dans les semaines qui viennent. En attendant nous vous invitons à vous signaler ou à signaler toute personne si vous jugez qu'une attention particulière est utile.

Un peu de soleil !

Les mois qui viennent de s'écouler ont singulièrement manqué de fêtes et de réjouissances.

Cette situation va vraisemblablement perdurer. J'attends avec impatience le moment où nous pourrons nous retrouver autour d'un repas pour échanger et partager en toute convivialité.

Tenez-vous à l'abri, gardez-vous bien.

Thierry Simon

RÉUNION DU 23 JUILLET SUR LE PROJET D'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Comme nous vous l'annoncions dans la précédente lettre d'information, les maires des communes environnantes ont été invités à une réunion d'information sur le projet d'autonomie énergétique, le 23 juillet.

Cette rencontre était animée par Alban Aubert et Yves Boussard, respectivement directeur et président de QUERCY ENERGIE. Le projet s'inscrit dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 dont les lignes directrices sont : la lutte contre le dérèglement climatique, la préservation de l'environnement, le renforcement de l'indépendance énergétique, l'accès à une énergie renouvelable à un coût compétitif.

Définition du projet :

- Installer un parc solaire (au sol ou sur les toitures des bâtiments communaux ou autres) pour produire une énergie renouvelable à destination des bâtiments communaux et des habitants
- Créer une société coopérative citoyenne pour gérer le projet de sa conception à sa mise en œuvre.

Dans le département du Lot, ce type de projet existe déjà : « CéléWatt », lancé en 2016 par des habitants de la vallée du Célé est un bel exemple de ce qui peut être développé sur tous les territoires (*Le Culotté, journal citoyen et indépendant du Lot, n° 3*).

Certaines communes se montrent intéressées.

Une réunion publique permettra, dans un premier temps de constituer un groupe de personnes intéressées pour réfléchir à la mise en route du projet.



Thierry Simon, Maire : 06 07 47 83 91

thierry.simon@laposte.net

Anne marie Fighiera, Adjointe : 06 89 49 84 67

am.fighiera@laposte.net

Stéphane Delcoustal, Adjoint : 06 33 64 29 48

stephane.delcoustal@orange.fr

CREATION D'UNE RESSOURCERIE A LACAPELLE CABANAC

Suite aux nombreux dons qui ont été faits pour alimenter le stand du comité des fêtes aux vide-greniers, l'idée nous est venue de créer une « RESSOURCERIE » à Lacapelle Cabanac. Une ressourcerie est un lieu où sont proposés à la vente (et à prix modique) des objets récupérés de ci-delà, donnés par des particuliers, etc.

Ces objets sont remis en état si nécessaire ou bien rénovés, restaurés, "relookés" car la ressourcerie est aussi un espace de bricolage, réparations en tout genre, création, échanges de savoirs et de savoir-faire.

La création d'une association préside au projet, donc si celui-ci vous intéresse, vous êtes invités à participer à la réunion qui se tiendra le samedi 21 novembre à 15h à la salle des fêtes (contacter Anne-Marie Fighiera)

ETUDE DE VALORISATION DES BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS.

Compte-rendu de la réunion du 14 septembre, restitution des architectes.

Le conseil municipal a reçu les deux architectes mandatés par le CAUE, accompagnés de Laurent Bouscary (responsable DDT du développement durable du département du Lot), qui ont effectué une étude afin de nous conseiller en terme de valorisation des espaces et des bâtiments publics.

L'étude concerne le bourg (de l'entrée de village jusqu'au point de vue) en passant par l'ilot concernant la mairie, la salle des fêtes et la boulangerie ainsi que la rue de la « boulangerie et le « parking » au pied de l'éco village.



Cette dernière partie pourrait être réalisée en premier, afin de finaliser l'aménagement de l'espace initié avec les travaux de la boulangerie et de la placette dégagée pour le marché. Seraient également créés un jardinet autour de la salle des fêtes ainsi qu'une configuration

arborée et accueillante à l'entrée de l'éco quartier, le reliant de cette façon au village.

- Au pied de l'éco quartier / parking : créer une place-jardin, planter des arbres, disposer quelques bancs à l'ombre tout en concevant les places de parking ;
- Envisager l'installation de dispositifs de ralentissement sur la D65 ;
- Créer une terrasse autour de la salle des fêtes pour un jardin d'enfants ;
- Aménager la placette dégagée entre la salle des fêtes et la boulangerie pour y installer le marché des lundis et jeudis.

LA SAISON DU COMITE DES FETES

Malgré l'annulation du Feu de la Saint Jean du fait des restrictions sanitaires nationales, la saison 2020 du Comité des Fêtes a pu assurer le Marché Gourmand du 14 juillet, le repas des bénévoles en août et le vide-grenier du 05 septembre (malheureusement sans l'habituel dîner à la salle des fêtes) !

Le Marché Gourmand a connu une grande affluence et le Vide-Grenier a également été un succès avec presque une trentaine d'exposants contre une vingtaine en 2019. Il a heureusement été possible de trouver des places pour les retardataires non-inscrits. Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement les Capellois et Capelloises qui ont bien voulu donner des objets au stand du Comité. Les ventes lui ont rapporté 227 euros qui s'ajoutent aux 146 euros de la buvette et aux 251 euros de droit de place (2 € le mètre linéaire pour chaque exposant).

Nous espérons tous et toutes que la saison 2021 connaîtra le même engouement et que la situation sanitaire sera propice au déroulement des festivités prévues.

Un grand merci à tous les habitants qui ont fait des dons !

• Pour les résidents non francophones.

Voor de Nederlanders die in Lacapelle Cabanac wonen : hebt u vragen of suggesties, neem dan contact met mij op.

For the English inhabitants of Lacapelle Cabanac, when you have questions or suggestions, you can contact me.

Veronica Gieben - 00 33 7 85 45 13 42

V.gieben@icloud.com

... à suivre

- **Un projet d'expo photo sur le thème : « Lacapelle de bas en haut » pour l'été prochain.**
- **Une réflexion sur la valorisation de l'éco quartier.**